

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, qu'à une séance ordinaire tenue le lundi 2 novembre 2020, le Conseil a approuvé par résolution le calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2021 conformément à l'article 148 et 148.0.1 du *Code Municipal du Québec*.

Calendrier des séances du conseil municipal pour l'année civile 2021

Les séances se tiendront les jours suivants et débuteront à **20 h 00** :

- 11 janvier (2^e lundi)
- 1^{er} février (1^{er} lundi)
- 1^{er} mars (1^{er} lundi)
- 6 avril (1^{er} mardi)
(5 avril : Lundi de Pâques)
- 3 mai (1^{er} lundi)
- 7 juin (1^{er} lundi)
- 5 juillet (1^{er} lundi)
- 2 août (1^{er} lundi)
- 7 septembre (1^{er} mardi)
(6 septembre : Fête du Travail)
- 4 octobre (1^{er} lundi)
- 15 novembre (3^e lundi)
(7 novembre : Élections municipales)
- 6 décembre (1^{er} lundi)

Donné à Saint-Alexandre
Mardi, le 3 novembre 2020



Marc-Antoine Lefebvre

Directeur général et secrétaire-trésorier